



22

**FONDATION  
SANA**

*Rapport annuel*



Fondation Sana  
Thunstrasse 82  
Case postale 1009  
3000 Berne 6

Tél. 031 368 15 83  
[fondation-sana.ch](http://fondation-sana.ch)  
[info@fondation-sana.ch](mailto:info@fondation-sana.ch)

**2**

**Avant-propos**

**4**

**Organisation**

**7**

**Activités des organes de la fondation**

7 Conseil de fondation

7 Comité du Conseil de fondation

8 Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention

8 Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

8 Commission du Prix Sana

9 Commission des placements

**9**

**Activités d'attribution et de soutien**

9 Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention

12 Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

14 Prix Sana

**16**

**Placements de la fondation**

**20**

**Comptes annuels**

**26**

**Rapport de l'organe de révision**

**27**

**Organigramme**

**L'année dernière, nous sommes arrivés au terme du changement de génération au sein de la Fondation Sana : tandis que le Conseil de fondation a été renforcé par l'arrivée de nouveaux membres, il a dû se séparer de 13 membres ayant atteint la durée maximale de leur mandat. Grâce à l'assouplissement des mesures liées au Covid, le Conseil de fondation a à nouveau pu se réunir en présentiel et ainsi resserrer les liens. Les nouveaux membres du Conseil de fondation apportent non seulement une grande motivation, mais aussi de nouvelles perspectives. La Fondation Sana est ainsi bien préparée et aborde l'avenir avec confiance.**

Sans les 13 membres du Conseil de fondation qui ont quitté la fondation l'année dernière, celle-ci ne serait pas devenue ce qu'elle est. Nous aimerions par conséquent les remercier cordialement de leur engagement en faveur de la fondation, tout au long de ces années. Nos remerciements vous aussi aux 10 membres du Conseil de fondation partis avant d'avoir atteint la durée maximale de leur mandat et qui ont ainsi permis un renouvellement échelonné de cet organe. La veille de la séance du Conseil de fondation, celui-ci a pris congé de ses membres présents dès sa création, dans le cadre d'un souper prolongé, dans une ambiance festive.



Les nombreux départs au comité et dans les commissions ont dû être compensés. Les nouveaux membres du Conseil de fondation étaient prêts à reprendre ces activités, ce qui a permis de poursuivre sans interruption les travaux de la fondation.

Indépendamment des mutations de personnel, la Fondation Sana a pu se consacrer au but de la fondation et apporter son soutien à de nombreuses personnes et projets. Le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a traité 100 demandes et la Commission pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention 74 demandes. Une nouvelle fois, trois person-

nes hors du commun ont pu être distinguées par le Prix Sana pour leur engagement infatigable et ont été fêtées comme il se doit lors de la remise du prix dans l'Aura, à Zurich. Par ailleurs, les commissions ont mené une réflexion critique sur leur propre travail et ont discuté de nouvelles possibilités de développement.

En cette nouvelle année, nous voulons continuer de croître ensemble et de mobiliser des synergies, afin de renforcer de manière optimale le secteur de la santé en Suisse. Nous sommes convaincus qu'un Conseil de fondation dynamique et motivé nous permettra également de maîtriser les défis à venir.



**Rolf Leutert**  
Président



**Stefan Emmenegger**  
Directeur



## Fondation Sana

**Fondation**  
2004

**But**

Fondation d'entreprise et de soutien. La fondation s'engage en faveur d'une santé publique de bonne qualité. Elle détient 79% des actions d'Helsana SA.

**Autorité de surveillance**

Autorité fédérale de surveillance des fondations

**Fondatrice**  
Association Helvetia

**Domaines de soutien**

Prestations médicales, santé, recherche, prévention.

**Siège**  
Berne

La Fondation Sana est membre de **SwissFoundations**, l'association des fondations donatrices suisses.

[fondation-sana.ch](http://fondation-sana.ch)

### Conseil de fondation

Rolf Leutert  
*Président*

Martin Amstutz

Michael Arnet

David Bosshard

Thomas Braun

Guy Emmenegger

Nicole Fivaz

Stephan Kronbichler  
*Vice-président*

Marc-André Giger

Federica Grandini

Lorenz Hirt

Jean-Raphaël Kurmann

Irene Minder Ruch

Alexandra Naef

Gérard Pafumi

Oliver Sack

Daniel Schlegel

Lucie Schmied

Alexandre Schmidt

Andreas Thut

Marita Verbali

**Comité du Conseil de fondation**

Rolf Leutert  
*Président*

Stephan Kronbichler

Lorenz Hirt

Alexandra Naef

Gérard Pafumi

Daniel Schlegel

Marita Verbali

**Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention**

Andreas Thut  
*Président*

Martin Amstutz

Thomas Braun

Stephan Kronbichler

Jean-Raphaël Kurmann

Irene Minder Ruch

**Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin**

Alexandra Naef  
*Président*

Federica Grandini

Lucie Schmied

**Commission du Prix Sana**

Nicole Fivaz  
*Président*

Lorenz Hirt

Daniel Schlegel

Alexandre Schmidt

Marita Verbali

**Commission des placements**

Gérard Pafumi  
*Président*

Marc-André Giger

Oliver Sack

**Jury du Prix Sana**

Martin Meuli  
*Président du jury*

Rolf Leutert

Sandra Studer

Thomas Szucs

Michelle Zimmermann

**Secrétariat**

Stefan Emmenegger  
*Directeur*

Andrea Schafer  
*Directeur suppléant*

Sarah Suter  
*Secrétariat / Fonds*

Sandra Zwahlen  
*Comptabilité*

**Organe de révision**

ENGEL COPERA AG  
Waldeggrasse 37  
3097 Liebefeld





## Conseil de fondation

Après deux années marquées par le coronavirus, la séance du Conseil de fondation a à nouveau pu se tenir en présentiel, le 20 mai 2022. Elle marquait aussi la fin du processus de renouvellement complet du Conseil de fondation. Treize membres du Conseil de fondation présents dès sa création ont atteint la durée maximale de leur mandat. La veille de cette séance, le Conseil de fondation a pris congé des membres partants dans le cadre d'un souper prolongé, dans une ambiance festive. A côté des affaires statutaires usuelles comme l'approbation du rapport annuel et des comptes annuels, l'approbation du budget et l'élection de l'organe de révision, il s'agissait aussi d'élire les nouveaux membres du Conseil de fondation. Vingt membres en exercice ont été confirmés pour un nouveau mandat, et Federica Grandini a été nouvellement élue au Conseil de fondation. Rolf Leutert a été confirmé comme président du Conseil de fondation pour un nouveau mandat et Stephan Kronbichler a été nouvellement élu comme vice-président.

Le président du CA et le CEO d'Helsana ont ensuite informé sur les comptes annuels et l'évolution des affaires de l'entreprise.

## Comité du Conseil de fondation

Durant l'année sous revue, le Comité du Conseil de fondation s'est réuni pour cinq séances. Il a discuté, entre autres, de la marche générale des affaires de la fondation, de la situation financière et des activités des commissions, ainsi que de la planification de la succession dans le Conseil d'administration d'Helsana. Parallèlement, Lorenz Hirt, nouveau membre du Conseil de fondation, a informé sur les affaires d'Helsana. La stratégie de propriétaire concernant la participation à Helsana a également été un thème central du Comité. Les travaux pour une nouvelle stratégie de propriétaire ont été entamés l'année précédente par un groupe de travail ad hoc. Un premier projet a été présenté au Conseil de fondation au début de l'année 2022. Sur la base des retours d'information, le document modifié a été discuté au cours de l'année avec le Conseil d'administration d'Helsana. La stratégie de propriétaire a été finalisée en décembre 2022 et doit être soumise au Conseil de fondation pour approbation, lors de la séance ordinaire de 2023. Le Comité s'est réuni en décembre 2022 dans le cadre d'un atelier, pour la révision de la stratégie de propriétaire. Les travaux doivent être poursuivis en 2023 avec la participation du Conseil de fondation.

Le Comité a été complété en 2022 par les nouveaux membres Alexandra Naef et Daniel Schlegel. Ils remplacent les membres partants Jürg Dommer et Paola Müller-Storni.

### **Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention**

Durant l'année sous revue, la Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention s'est réunie à quatre reprises. A côté du traitement des demandes, la commission s'est également penchée sur le processus de prise de décision et les exigences relatives à la structure des demandes. La présidence de la commission a été reprise en mai par Andreas Thut. Il succède à Marie-Catherine Saladin, qui a quitté le Conseil de fondation.

### **Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin**

La Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a tenu cinq séances, afin de traiter les demandes reçues. Lors d'une séance supplémentaire, en mai 2022, elle s'est penchée sur la qualité des demandes, les processus de traitement, l'orientation du fonds d'aide et la manière de le faire connaître. Enfin, la commission a intensifié la collaboration avec la gestion par cas d'Helsana. Il y a eu, d'une part, un échange entre la Commission et deux représentants de la gestion par

cas. D'autre part, la présidente de la Commission Alexandra Naef a participé au colloque de la gestion par cas, à Dübendorf. Dans ce cadre, il s'agissait de traiter des questions en suspens, mais aussi d'étudier les possibilités de soutenir de manière encore plus ciblée, spécifique et durable les assurés d'Helsana dans le besoin. Durant l'année sous revue, la composition de la Commission a connu un changement : en mai 2022, Federica Grandini est venue renforcer cet organe.

### **Commission du Prix Sana**

Après avoir réalisé en 2021 la remise du prix qui n'avait pas pu avoir lieu l'année précédente, la Commission a relancé, au début de l'année 2022 la recherche de nouveaux lauréats et lauréates. Afin de traiter les plus de 70 nominations reçues et de planifier la remise du prix, la Commission du Prix Sana s'est réunie à huit reprises, durant l'année sous revue. Parmi toutes les nominations, la Commission a finalement transmis au jury une sélection de 9 propositions. Celui-ci a désigné trois personnes avec un engagement hors du commun. Le 12 novembre 2022, la remise du prix a pu avoir lieu pour la première fois dans l'Aura, à Zurich.

### Commission des placements

L'année dernière, la Commission des placements a également observé et évalué régulièrement, sur la base des rapports de performance et des contacts directs avec les gérants de fortune, la gestion des dépôts par les banques mandatées. Deux circonstances ont conduit à ce que la commission des placements ait mul-

tiplié ses contacts, en plus des deux séances ordinaires. D'une part, la Commission s'est penchée sur la question des placements des dividendes extraordinaires. D'autre part, l'environnement de placement s'est montré extrêmement complexe et volatile.

### Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention

#### Statistique des demandes (1.1.-31.12.2022)

81

**Nouvelles Demandes**

74

**Demandes traitées**

15

**Projets soutenus**

#### Demandes traitées

Demandes approuvées:	6
Demandes partiellement approuvées:	9
Demandes rejetées:	59
Demandes non conformes au règlement/retirées:	0

#### Total versements approuvés

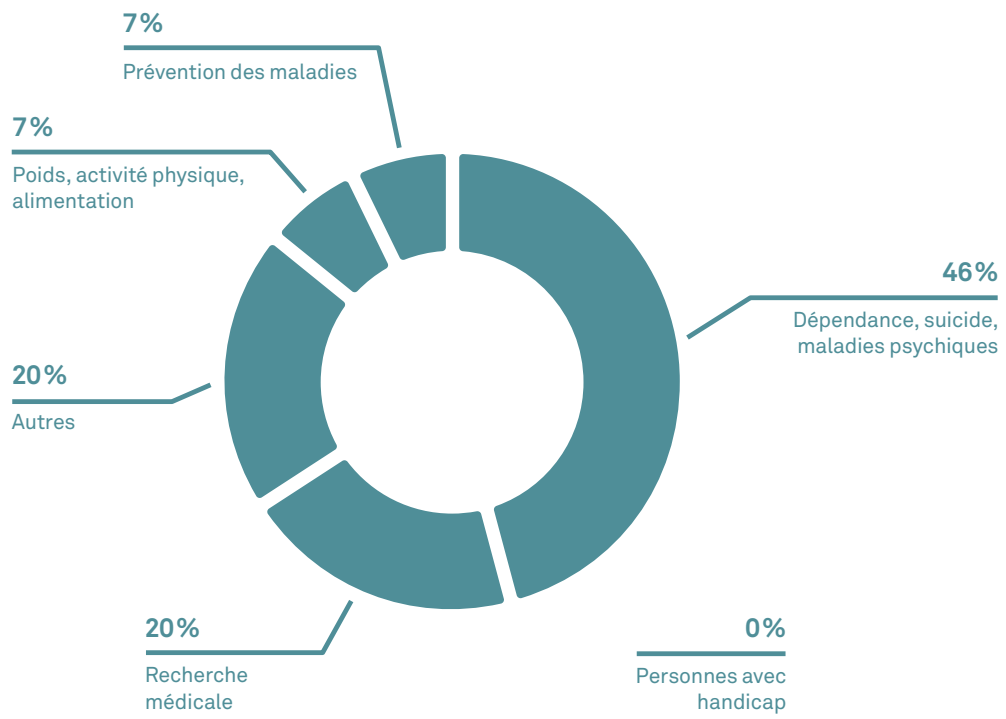
CHF 306 267.45

#### Total versements effectués

CHF 208 950.-



**Domaines des demandes (part.) approuvées**



Le Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention peut verser des contributions de soutien dans les trois domaines mentionnés. Il peut apporter son soutien à des projets ayant un lien direct et avéré avec le domaine de la santé et destinés à améliorer la santé générale de la population. En revanche, il ne soutient pas des projets relevant clairement du domaine de compétence des pouvoirs publics, déjà pris en charge par des structures établies ou bénéficiant d'un soutien suffisant.

## Projets approuvés

Auteur-e de la demande	Projet
Clinique romande de réadaptation	Etude des facteurs bio-psycho-sociaux et des coûts totaux (médicaments, indemnités journalières, rente) associés à la consommation d'antalgiques et en particulier d'opioïdes dans une population de patients hospitalisés en réadaptation musculosquelettique stationnaire
Pink Cross	Développement LGBT+ ligne d'assistance directe
Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg	Sesame: Serious games pour la santé mentale
Fondation acide folique Suisse	«Faktor-F» Magazine en ligne de la Fondation acide folique Suisse en faveur de la vitamine de la vie
Neuracademia	Projet de sensibilisation des enfants au stress par une histoire en réalité augmentée
Hôpital pédiatrique universitaire de Zurich – Eleonorenstiftung	Utilisation de l'intelligence artificielle pour l'amélioration de la détection précoce et du traitement d'enfants dans un état critique
Association family-help	«aacho – am Tag» et offres de thérapie de groupe pour enfants et adolescents réfugiés (non accompagnés) ainsi que femmes enceintes, mères et leurs enfants issus du domaine de l'asile.
OST – Haute école spécialisée de Suisse orientale	Santé psychique des adolescents pendant la formation dans le domaine des métiers spécialisés de la santé : une initiative Co-Creation
Université de Zurich	Mise en place de conseils scientifiques : pour que la science soit directement utile à la population
Association Spielplatz Katzenflühli	Réaménagement de la place de jeux de Katzenflühli
Inselspital – Hôpital universitaire de Berne	Brain Fog in Hashimoto's Thyroiditis – Efficacy of an mHealth intervention (étude EMIRA)
Association AdO	Projet formation : AdO Academy
Association EHLA	EHLA 2023 – camp de premier secours pour adolescents
Haute École intercantonale de pédagogie curative	Tuning in to kids – SUI – Implementing the TiK-Emotion coaching in Swiss communities
Université de Zurich	Comment l'enfance nous marque : expériences de jeunesse aversives et comportement des jeunes adultes en matière de santé

## Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

### Statistique des demandes

(1.1.–31.12.2022)

**105**

**Nouvelles demandes**

**100**

**Demandes traitées**

**65**

**Personnes soutenues**

#### Demandes traitées

Demandes approuvées:	48
Demandes partiellement approuvées:	17
Demandes rejetées:	28
Demandes non conformes au règlement / retirées:	7

#### Total versements approuvés

CHF 135 367.55

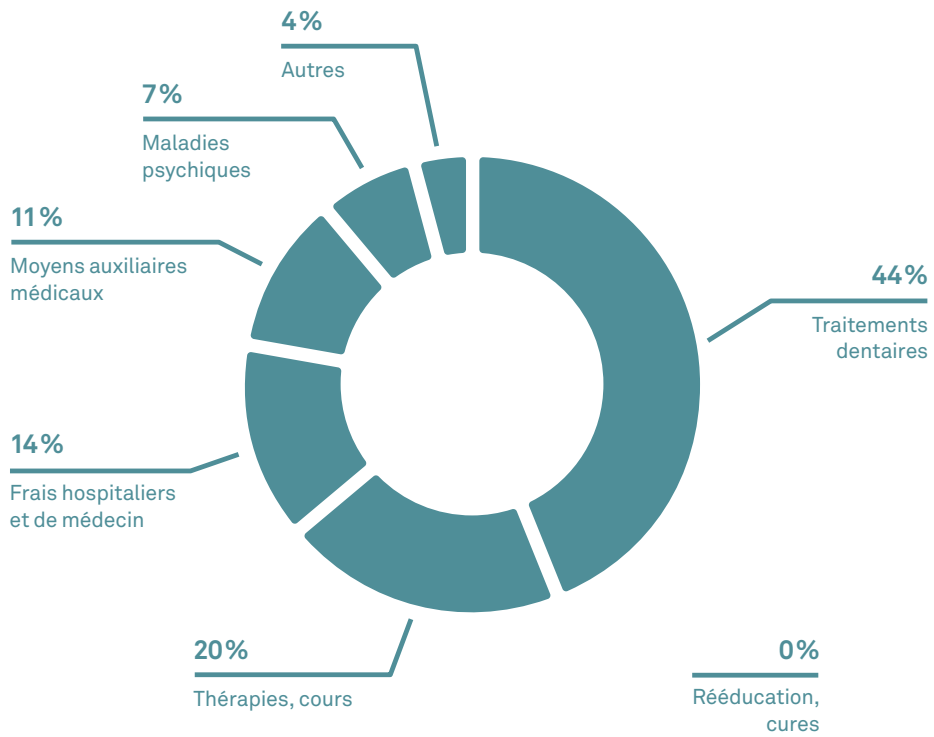
#### Total versements effectués

CHF 111 160.65



Dans le cadre de la mise en œuvre du but de la Fondation, le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin de la Fondation Sana est destiné à soutenir des personnes au bénéfice d'une assurance AOS au sein du groupe Helsana et qui, en raison de soins médicaux nécessaires, sont plongés dans une situation financière difficile. Les versements du Fonds concernent toujours des prestations de soin concrètes dont les coûts ne sont pas couverts par l'assurance. Sont expressément exclues les contributions au paiement des primes d'assurance-maladie, même si, dans certains cas, le montant de ces primes pourrait représenter une difficulté insurmontable pour l'assuré. De tels cas relèvent en effet du versement des aides publiques pour la réduction du montant des primes d'assurance-maladie.

### Domaines des demandes (part.) approuvées





## Prix Sana

Après que la dernière remise du prix a d'abord été reportée, puis réalisée de manière hybride, nous avons été particulièrement heureux, cette année, de pouvoir à nouveau réaliser cette manifestation avec du public. La remise du prix a eu lieu le 12 novembre 2022 dans l'Aura, à Zurich. Le président du Conseil des Etats Thomas Hefti a adressé une allocution au public et Sina Lark a accompagné le programme au piano. La remise du prix a rendu hommage à l'engagement des lauréats et a été un moment d'émotion. Les lauréates et le lauréat ont reçu, chacun, un montant de CHF 10000 pour leur engagement désintéressé.

Les lauréats étaient Regula Meyer, de Kölliken (AG), Siegfried Schiesser, d'Ennenda (GL), et Maria Lopez, de Bonvillars (VD). Regula Meyer soutient depuis 24 ans des enfants issus de milieux défavorisés, des enfants de jour et des familles monoparentales. A côté de l'accompagnement d'enfants, elle accompagne actuellement une femme souffrant de démence alcoolique et l'aide à maîtriser son quotidien. Siegfried Schiesser a commencé, peu après son départ anticipé à la retraite, à s'engager infatigablement pour la Croix-Rouge suisse et Pro Senectute. Il assure des services de transport, entretient des boutons d'alarme, aide à remplir des déclarations d'impôts ou à effec-



tuer des travaux de jardinage – et facilite ainsi la vie quotidienne de nombreuses personnes. La porte de la ferme de Maria Lopez est toujours ouverte aux personnes avec ou sans handicap. Ensemble, elles passent la journée, préparent à manger et donnent à manger aux animaux.





Le Prix Sana récompense chaque année une ou plusieurs personnes qui s'engagent de manière désintéressée pour le bien-être de leurs semblables. Ces bienfaitrices et bienfaiteurs discrets fournissent une contribution inestimable à la santé.

## Situation générale

L'année dernière a été marquée par de sensibles corrections des cours. Pratiquement toutes les catégories de placements ont enregistré des performances négatives, de sorte que même un portefeuille bien diversifié ne permettait guère de limiter les pertes. Les mesures de politique monétaire des banques centrales ont notamment eu un effet négatif sur les marchés financiers. Les taux d'inflation en hausse dans le monde entier ont contraint les banques centrales du monde entier à relever leurs taux directeurs. A cela se sont ajou-

tées la guerre en Ukraine et d'autres tensions géopolitiques ainsi qu'une crainte de pénurie d'énergie. Même si les marchés des actions ont pu se redresser au cours du quatrième trimestre 2022 et au début de la nouvelle année, on s'attend généralement à un ralentissement conjoncturel. Une éventuelle récession ne devrait pas être prise en compte dans les cours actuels. Au final, un redressement conjoncturel dépendra avant tout d'une baisse de l'inflation et d'un assouplissement de la politique monétaire des banques centrales.





## Performance des placements

Toutes les catégories de placements présentent une performance négative (les rendements de référence des différentes catégories de placements vont de -12,1% pour les obligations en CHF à -16,9% pour les actions étranger).



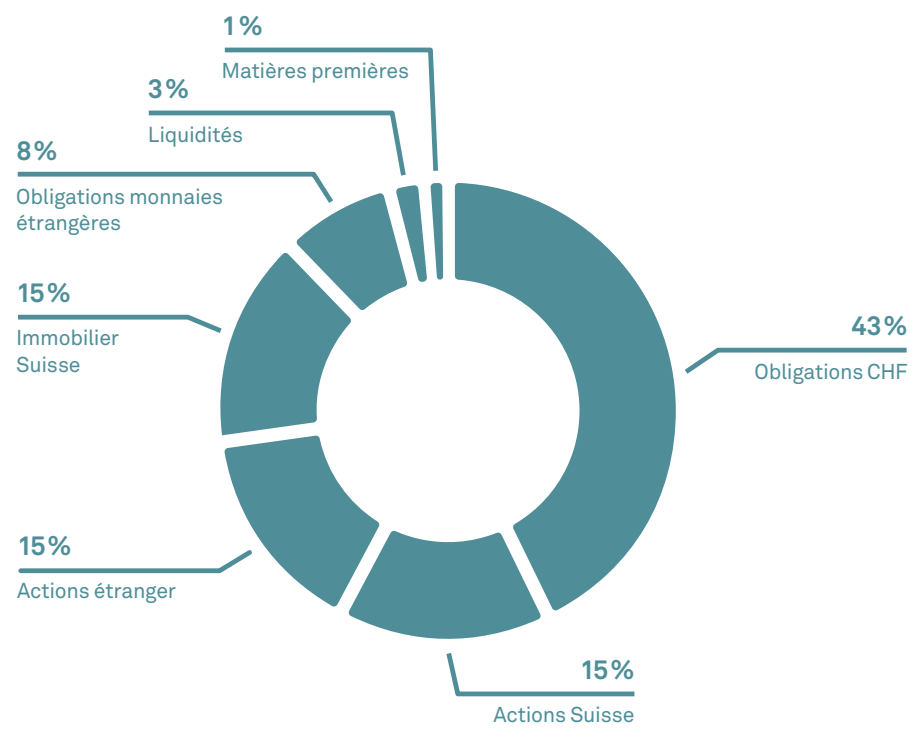
Catégories de placements	Rendement de référence 2022 (%)	Rendement de référence 2021 (%)
Obligations CHF	-12,1	-1,8
Obligation monnaies étrangères	-16,2	-3,7
Actions Suisse	-16,5	23,4
Actions étranger	-16,9	25,7
Immobilier Suisse	-15,2	7,3

Les dépôts de la Fondation Sana présentent une performance absolue fortement négative. Alors que le rendement des dépôts auprès de la BCBE se situe seulement peu en dessous du rendement de référence, celui de Piguet Galland a nettement battu le rendement de référence. Bien que les deux gérants aient

reçu le même mandat (mêmes allocations stratégiques), le dépôt à la BCBE était géré de manière un peu plus conservatrice et s'est par conséquent moins écarté du rendement de référence. La performance des deux dépôts se présentait comme suit, fin 2022 :

Dépôt 2022	Valeur (en MCHF)	Performance (%)	Rendement de référence (%)
BEKB	10,62	-14,3	-14,2
Piguet Galland	10,75	-12,5	-14,2
<b>Total</b>	<b>21,37</b>	<b>-13,4</b>	<b>-14,2</b>

**Allocation des actifs**



Catégorie de placement	Allocation effective (%)	Stratégie de placement (%)
Liquidités	2,6	0,0
Obligations CHF	43,3	45,0
Obligations monnaies étrangères	7,6	10,0
Actions Suisse	15,4	15,0
Actions étranger	14,6	15,0
Immobilier Suisse	15,0	15,0
Matières premières	1,5	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'allocation des actifs des deux dépôts est régulièrement contrôlée par les gérants de fortune. Des modifications («re-balancing») sont effectuées, si nécessaire.



	Fondation	
	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021
<b>Recettes (en CHF)</b>		
Dividende Helsana	9 480 000.00	2 765 000.00
Subventions reçu des tiers	309 717.00	17 430.00
Revenus financiers	2 303 291.29	2 991 988.87
Charges financières	-3 168 141.71	-2 555 861.67
Bénéfice d'exploitation	-864 850.42	436 127.20
Allocations aux Fonds		
<b>Total des recettes</b>	<b>8 924 866.58</b>	<b>3 218 557.20</b>
<b>Depenses (en CHF)</b>		
Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin	300 000.00	200 000.00
Fonds pour la promotion de la santé	500 000.00	400 000.00
Cotis. Spéc. Fonds pour la promotion de las Santé	0.00	42 500.00
Soutiens	0.00	0.00
<b>Allocations</b>	<b>800 000.00</b>	<b>642 500.00</b>
Président	51 211.40	32 905.80
Comité du Conseil de Fondation et commissions	126 917.25	133 207.35
Conseil de Fondation	66 321.70	59 485.70
<b>Organes</b>	<b>244 450.35</b>	<b>225 598.85</b>
Frais de personnel	129 240.00	98 007.00
Frais / Depenses	2 781.00	2 054.00
<b>Secrétariat</b>	<b>132 021.00</b>	<b>100 061.00</b>
Prix Sana	153 761.80	76 817.70
Comptabilité / Révision	15 029.55	17 178.20
Relations publiques	2 000.00	2 000.00
Conseils	49 963.00	35 553.40
<b>Frais tierces et projets</b>	<b>220 754.35</b>	<b>131 549.30</b>
Location et frais accessoires	21 769.50	20 692.50
Frais postaux / téléphone / copies	6 171.10	7 183.10
Infrastructure de bureau	8 624.85	7 692.50
Matériel de bureau et imprimés	4 635.90	3 591.95
Rapport annuel	17 120.52	7 912.70
Traductions / Expertises	8 221.96	1 501.60
Internet	21 883.20	13 573.75
Divers	2 122.00	1 582.00
<b>Autres dépenses</b>	<b>90 549.03</b>	<b>63 730.10</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>14 877 774.73</b>	<b>11 634 439.25</b>
Recettes non liées à la période	0.00	0.00
Dépenses non liées à la période	0.00	0.00
<b>Excédent de recettes / -de dépenses</b>	<b>7 437 091.85</b>	<b>2 055 117.95</b>

	Fonds d'aide		Fonds promot. de la santé		Consolidé	
	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021
	0.00	0.00	0.00	0.00	9 480 000.00	2 765 000.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	309 717.00	17 430.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	2 303 291.29	2 991 988.87
	-26.95	-23.80	-34.10	-29.75	-3 168 202.76	-2 555 915.22
	-26.95	-23.80	-34.10	-29.75	-864 911.47	436 073.65
	300 000.00	200 000.00	500 000.00	600 000.00	-1)	-1)
	<b>299 973.05</b>	<b>199 976.20</b>	<b>499 965.90</b>	<b>599 970.25</b>	<b>8 924 805.53</b>	<b>3 218 503.65</b>
					-1)	-1)
					-1)	-1)
					0.00	42 500.00
	147 027.10	124 943.45	321 267.45	304 904.00	468 294.55	429 847.45
	<b>147 027.10</b>	<b>124 943.45</b>	<b>321 267.45</b>	<b>304 904.00</b>	<b>468 294.55</b>	<b>472 347.45</b>
	0.00	0.00	0.00	0.00	51 211.40	32 905.80
	24 326.40	28 803.20	37 012.00	49 461.80	188 255.65	211 472.35
	0.00	0.00	0.00	0.00	66 321.70	59 485.70
	<b>24 326.40</b>	<b>28 803.20</b>	<b>37 012.00</b>	<b>49 461.80</b>	<b>305 788.75</b>	<b>303 863.85</b>
	66 881.70	61 389.00	57 834.90	66 558.60	253 956.60	225 954.60
	0.00	0.00	0.00	0.00	2 781.00	2 054.00
	<b>66 881.70</b>	<b>61 389.00</b>	<b>57 834.90</b>	<b>66 558.60</b>	<b>256 737.60</b>	<b>228 008.60</b>
	0.00	0.00	0.00	0.00	153 761.80	76 817.70
	0.00	0.00	0.00	0.00	15 029.55	17 178.20
	0.00	0.00	0.00	0.00	2 000.00	2 000.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	49 963.00	35 553.40
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>220 754.35</b>	<b>131 549.30</b>
	0.00	0.00	0.00	0.00	21 769.50	20 692.50
	0.00	0.00	0.00	0.00	6 171.10	7 183.10
	0.00	0.00	0.00	0.00	8 624.85	7 692.50
	0.00	0.00	0.00	0.00	4 635.90	3 591.95
	0.00	0.00	0.00	0.00	17 120.52	7 912.70
	6 920.95	4 274.40	0.00	0.00	15 142.91	5 776.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	21 883.20	13 573.75
	0.00	0.00	0.00	0.00	2 122.00	1 582.00
	<b>6 920.95</b>	<b>4 274.40</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>97 469.98</b>	<b>68 004.50</b>
	<b>245 156.15</b>	<b>219 410.05</b>	<b>416 114.35</b>	<b>420 924.40</b>	<b>1 349 045.23</b>	<b>1 203 773.70</b>
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>54 816.90</b>	<b>-19 433.85</b>	<b>83 851.55</b>	<b>179 045.85</b>	<b>7 575 760.30</b>	<b>2 014 729.95</b>

1) Paiements internes de la Fondation

	Fondation	
	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021
<b>Actifs (en CHF)</b>		
Liquidités	3 626 071.17	797 008.50
Avoir sur l'Impôt anticipé	906 288.83	316 981.90
Debitéur divers	0.00	0.00
Compte de régularisation actifs	21 540.00	4 000.00
Titres	20 750 583.62	18 901 968.52
Participations	55 300 000.00	55 300 000.00
Droits sur la marque « Helvetia »	p.m.	p.m.
<b>Total des actifs</b>	<b>80 604 483.62</b>	<b>75 319 958.92</b>
<b>Passifs (en CHF)</b>		
Capital étranger		
Engagements	73 488.55	2 428.10
Compte de régularisation passifs	268 700.00	429 827.60
Disposition Contribution spéciale	0.00	172 500.00
<b>Total des Fonds étranger</b>	<b>342 188.55</b>	<b>604 755.70</b>
<b>Réserve sur fluctuation des titres</b>	<b>0.00</b>	<b>1 890 000.00</b>
Fonds propres		
Capital de la Fondation	55 300 000.00	55 300 000.00
Réserves libres	17 525 203.22	15 470 085.27
Excédent de recettes et de dépenses	7 437 091.85	2 055 117.95
<b>Total des Fonds propres</b>	<b>80 262 295.07</b>	<b>72 825 203.22</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>80 604 483.62</b>	<b>75 319 958.92</b>



	Fonds d'aide		Fonds promot. de la santé		Consolidé	
	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021	1.1.–31.12.2022	1.1.–31.12.2021
	274 594.81	170 587.31	385 903.50	197 058.50	4 286 569.48	1 164 654.31
	0.00	0.00	0.00	0.00	906 288.83	316 981.90
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	20 750 583.62	18 901 968.52
	0.00	0.00	0.00	0.00	55 300 000.00	55 300 000.00
	–	–	–	–	p.m.	p.m.
	<b>274 594.81</b>	<b>170 587.31</b>	<b>385 903.50</b>	<b>197 058.50</b>	<b>81 264 981.93</b>	<b>75 687 604.73</b>
	34 677.75	3 418.30	48 726.00	10 000.00	156 892.30	15 846.40
	77 413.75	59 482.60	151 217.45	84 950.00	497 331.20	574 260.20
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	172 500.00
	<b>112 091.50</b>	<b>62 900.90</b>	<b>199 943.45</b>	<b>94 950.00</b>	<b>654 223.50</b>	<b>762 606.60</b>
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 890 000.00</b>
	107 686.41	127 120.26	102 108.50	–76 937.35	55 509 794.91	55 350 182.91
	0.00	0.00	0.00	0.00	17 525 203.22	15 470 085.27
	54 816.90	–19 433.85	83 851.55	179 045.85	7 575 760.30	2 214 729.95
	<b>162 503.31</b>	<b>107 686.41</b>	<b>185 960.05</b>	<b>102 108.50</b>	<b>80 610 758.43</b>	<b>73 034 998.13</b>
	<b>274 594.81</b>	<b>170 587.31</b>	<b>385 903.50</b>	<b>197 058.50</b>	<b>81 264 981.93</b>	<b>75 687 604.73</b>



## Principes d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses.

La comptabilité est tenue en francs suisses et conformément au droit commercial :

- Les liquidités à leur valeur nominale
- Les créances à leur valeur nominale après déduction de toutes corrections nécessaires
- Les actifs circulants à leur valeur nominale
- Les papiers valeurs à leur valeur boursière avec une réserve pour fluctuation sur titres inscrite au passif du bilan
- Les participations à leur prix d'achat sous déduction de toute correction éventuelle nécessaire
- Les droits sur la marque « Helvetia » pour mémoire
- Les engagements à leur valeur nominale
- Les passifs circulants à leur valeur nominale
- Les stocks en monnaies étrangères converties au cours du jour

	2022 (en CHF)	2021 (en CHF)
<b>Participations</b>		
Helsana, Zürich, capital actions CHF 70 mio <b>Quote-part de participation: 79%</b>	55 300 000.00	55 300 000.00
<b>Explications détaillées sur les postes du bilan et du compte d'exploitation</b>		
La réserve pour fluctuation des titres se divise comme suit:		
• Correction de valeur pour les placements connue au 31 décembre	1 890 000.00	1 660 000.00
• Fermeture de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières	-1 890 000.00	230 000.00
<b>Titres - Réserve pour fluctuation sur titres</b>	<b>0</b>	<b>1 890 000.00</b>
Les charges financières se composent de:		
• Frais d'administration des dépôts BEKB, Notenstein et Piguet Galland & Cie SA, Frais des comptes et dépenses relevant des transactions de papiers-valeurs	64 857.79	65 239.29
• Taux d'intérêt négatifs BEKB	5 209.95	0.00
• Pertes non réalisés sur le cours des titres en dépôt BEKB	1 596 294.07	1 586 598.57
• Pertes non réalisés sur le cours des Changes BEKB	42 280.11	35 302.77
• Pertes non réalisés sur le cours des titres en dépôt Piguet Galland	1 405 536.91	629 294.37
• Pertes non réalisés sur le cours des Changes Piguet Galland	53 962.88	9 426.67
• Constitution de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières	0.00	230 000.00
<b>Charges financières</b>	<b>3 168 141.71</b>	<b>2 555 861.67</b>
• Rendement des titres en dépôts et Profit sur les comptes liquidés	141 794.16	130 509.07
• Profit réalisés sur le cours des titres en dépôt BEKB	171 141.05	2 137 145.49
• Profit réalisés sur le cours des Changes dépôt BEKB	33 741.24	41 429.05
• Profit réalisés sur le cours des titres en dépôt Piguet Galland	65 578.64	129 395.52
• Profit réalisés sur le cours des Changes dépôt Piguet Galland	1 036.20	7 857.24
• Profit non réalisés sur le cours des titres en dépôt Piguet Galland	0.00	545 652.50
• Fermeture de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières	1 890 000.00	0.00
<b>Revenus financiers</b>	<b>2 303 291.29</b>	<b>2 991 988.87</b>
<b>Emplois à plein temps</b>		
La moyenne annuelle des emplois à plein temps	< 10	< 10
<b>Fonds en gestion externe</b>		
Etat du capital du Fonds d'aide (annexe)	162 503.31	127 120.26
Etat du capital du Fonds pour la promotion de la santé (annexe)	185 960.05	-76 937.35



### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au conseil de fondation de la **Fondation Sana, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe ainsi que le fonds d'aide pour les assurés dans le besoin, le fonds pour la promotion de la santé et consolidé), pages 20 à 25, de la Fondation Sana, Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Berne-Liebefeld, le 15. mars 2023

Engel Copera AG

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

Manuel Mauerhofer

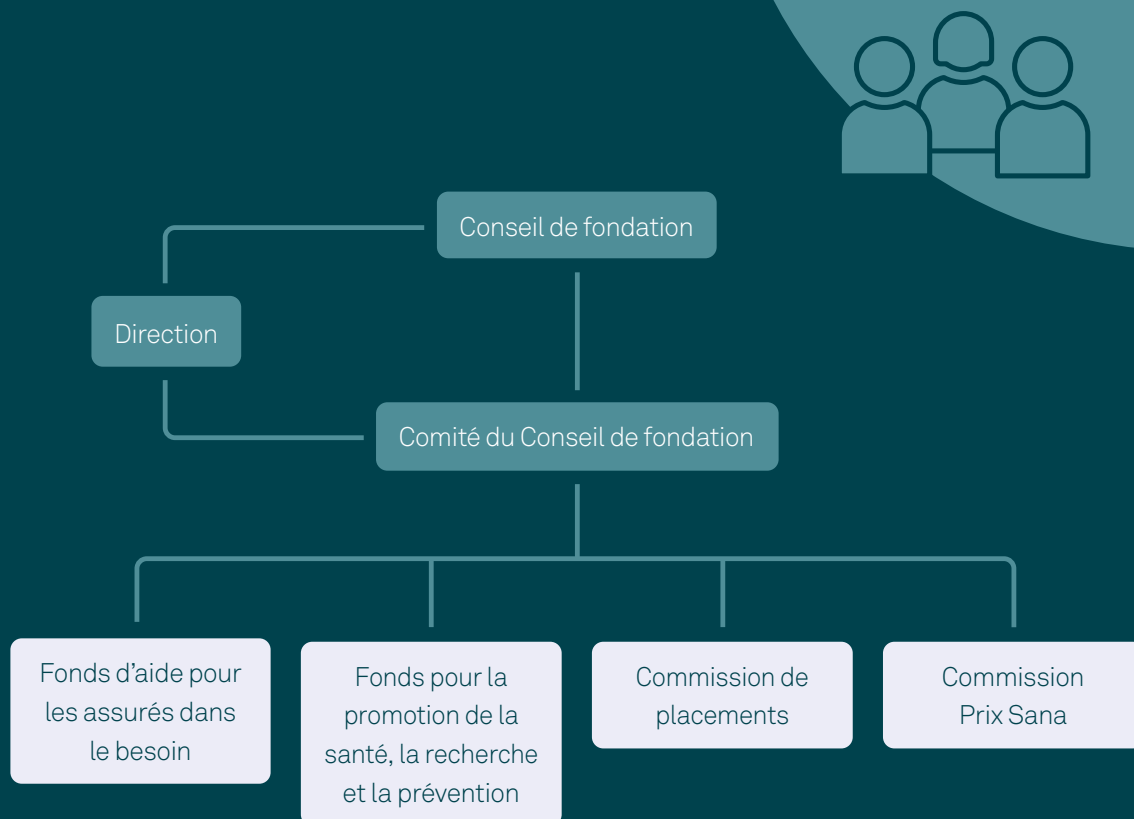
Expert réviseur agréé  
Expert-comptable diplômé  
Diplôme fédéral d'expert fiduciaire  
Auditeur responsable

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

Dieter Mathys

Expert réviseur agréé  
Expert fiscal diplômé  
Expert-comptable diplômé

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)



L'organisation de la Fondation Sana prévoit comme organe suprême de la fondation l'assemblée des membres du Conseil de fondation. Fin 2022, le Conseil de fondation comptait 21 membres. Le Comité du Conseil de fondation, composé de cinq à sept membres du Conseil de fondation, dépend du Conseil de fondation. Il est chargé de gérer les affaires courantes et l'activité opérationnelle générale pendant l'exercice. Outre le Comité du Conseil de fondation, il existe quatre commissions permanentes : les commissions des deux

fonds (Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin et Fonds pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention) sont chargées de la gestion des fonds d'utilité publique de la Fondation. Elles prennent les décisions pour des montants allant jusqu'à un plafond défini. La Commission des placements est chargée de surveiller et d'évaluer la gestion de la fortune et le placement des avoirs de la Fondation. La Commission du Prix Sana a été mise en place pour l'organisation du Prix Sana de la santé.





